

A stylized illustration in a graphic, sketch-like style. The scene is divided into two main parts. The upper part shows a landscape with rolling hills, a town with various buildings, and wind turbines on a hillside. The sky is filled with white clouds and a few birds. The lower part shows a group of stylized human figures in various colors (red, white, yellow, green) standing and talking. In the background, there are more buildings, including a prominent one with a green dome and a red flag on top. The overall color palette is dominated by greens, yellows, and reds.

Planification et gestion des
lieux de villégiature

Forum régional sur les lacs
La Sarre, 12 avril 2008

Chantal Carrier
MAMR, DR-AT

*Affaires municipales
et Régions*

Québec 

Quel est le message à retenir

2

- Importance de planifier cette activité.
- Les municipalités ont plusieurs outils pour assurer la planification et la gestion de la villégiature.
- Le Guide sur la gestion des lieux de villégiature est destiné à animer les milieux locaux et régionaux.



L'importance de connaître les impacts des activités de villégiature actuelles

3

- Les impacts économiques.
- Les impacts sur les services publics et la gestion municipale.
- Les impacts sur l'aménagement du territoire.
- Les impacts sur le milieu naturel et la santé publique.
- Les impacts politiques.



Connaître son territoire et caractériser les secteurs potentiels

4

- Caractéristiques physiques du territoire.
- Capacité de support des lacs – techniques actuelles.
- Paysage.
- Accessibilité et maintien d'accès publics.
- Tenure des terres et droits d'utilisation consentis.



Schéma d'aménagement

- Les outils conventionnels : les grandes orientations et grandes affectations du sol, les secteurs d'intérêt.
- Les outils moins utilisés :
 - les zones prioritaires d'aménagement et de réaménagement;
 - l'obligation pour une municipalité d'adopter un règlement sur les PAE pour un secteur, ainsi que les critères à retenir pour l'évaluation des projets.
- Le document complémentaire.



Planification (suite)

6

Plan d'urbanisme

- Les outils conventionnels : les grandes orientations et grandes affectations du sol.
- Les outils moins utilisés : le tracé projeté des principales voies de circulation, les aires d'aménagement pouvant faire l'objet d'un PPU ou d'un PAE, réserves foncières et pouvoir d'expropriation.

Autres approches de planification

- La gestion par bassin versant.
- Politique d'offre de services publics municipaux.



Lors du dépôt d'un projet

- Le PAE.
- Le PIIA.
- Les normes de lotissement.
- Les exigences de l'article 116 LAU.
- La contribution pour fin de parcs.



Réglementation (suite)

8

Lors de la construction des bâtiments et ouvrages

- Les normes d'implantation.
- L'aménagement des terrains.
- Les mesures particulières applicables en bordure des lacs et des cours d'eau.
- La Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables.
- L'approvisionnement en eau potable et la gestion des eaux usées.
- Les roulottes et les véhicules utilisés à des fins d'habitation ou de commerce.



Réglementation (suite)

9

La gestion municipale des espaces de villégiature

- Les rues publiques et privées.
- Les dépôts de neige usée.
- La vidange des installations septiques.
- La gestion des matières résiduelles.
- La réglementation sur les embarcations moteurs.
- L'épandage de déjections animales, de boues de résidus forestiers.
- L'utilisation des engrais et des pesticides.
- La transformation d'une résidence saisonnière en résidence permanente.
- Pouvoir de la municipalité en matière d'environnement.



L'information aux citoyens

10

- Sensibiliser les citoyens.
- Informer les citoyens.
- Responsabiliser les citoyens.



En terminant

11

Merci de votre attention

Guide sur la gestion et la planification de la villégiature

http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/amen_amen_docu.asp



Affaires municipales
et Régions

Québec 